Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 08/09/2022 à 10h06
Réference de l'AR : 054-200043693-20220901-2022_090-DE
Affiché le 08/09/2022 ; Certifié exécutoire le 08/09/2022

COMMUNAUTE DE COMMUNES
TERRE LORRAINE DU LONGUYONNAIS
Extrait n° 22-43

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU 01 SEPTEMBRE 2022

Rappel du nombre de délégués en exercice	44	
Quorum	23	
Nombre de titulaires présents	35	(a)
Nombre de suppléants présents(en lieu et place d'un titulaire)	2	(b)
Nombre de procurations	4	(c)
Soit un total de votants potentiels de	41	(a+b+c)

Objet
APPROBATION PROCES VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 JUILLET 2022

Titulaires présents dans l'ordre de la feuille de présence *(Par commune et par ordre alphabétique)* :JF MARIEMBERG (ALLONDRELLE)- D MULDER (BASLIEUX)- P MOSCATO (BAZAILLES)- AZZARA JF (BEUVEILLE) – GUILIN P (BEUVEILLE) - SAPA D (BOISMONT) – GRETHEN P (CHARENCY VEZIN)- GEORGES D (DONCOURT LES LONGUYON)- J WEISS (EPIEZ) – JL THOMAS (FRESNOIS)- J THOMAS (han devt pierrepont)- JP JACQUE (LONGUYON) – C PERCHERON (LONGUYON)- E LAHURE (LONGUYON) – J SAILLET (LONGUYON)- WOJCIK JL (LONGUYON) - M POLLRATZKY (LONGUYON) –- D PIEDFER (LONGUYON)- M BORASO (LONGUYON)-- H BIZOT (LONGUYON)- G PAQUIN (LONGUYON) – GERARD G (LONGUYON)- JJ PIERRET (MONTIGNY SUR CHIERS)- E JIRKOVSKY (PETIT FAILLY)- J MOINEAUX (PIERREPONT)- FAIETA M (PIERREPONT) – SIROT A (SAINT JEAN LES LONGUYON)-R SAUNIER (ST PANCRE)-JENNESSON R (ST SUPPLET)- ROESER D (TELLANCOURT)– DEMUTH JP (ville au MONTOIS)- A DYE PELLISSON (VILLERS LA CHEVRE)- E GILLARDIN (VILLERS LE ROND)- JP DALLA RIVA (VILLETTE)- C LAURENT (VIVIERS SUR CHIERS)

Suppléants présents dans l'ordre de la feuille de présence *(Par commune et par ordre alphabétique)* : BIANCHI G (GRAND FAILLY) - ROUYER G (COLMEY)

Les titulaires absents ayant donné procuration dans l'ordre de la feuille de présence *(Par commune et par ordre alphabétique)* **:** C LECOINTRE (LONGUYON) à JP JACQUE (LONGUYON)- L VERRON (VILLE HOUDLEMONT) à JJ PIERRET (MONTIGNY SUR CHIERS- B DELATTRE (OTHE) à JF MARIEMBERG (ALLONDRELLE)- N FOULON (LONGUYON) à C PERCHERON (LONGUYON)

Nota-le Président certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché le 07/09/2022, que la convocation du Conseil avait été faite le 25 AOUT 2022 Le président,

A l'appel des candidatures, C PERCHERON, déléguée communautaire de la commune de LONGUYON se propose et, à l'unanimité, est nommée secrétaire de la séance.

La rédaction définitive est ratifiée en séance le 01 SEPTEMBRE 2022

Le Conseil Communautaire,

Après avoir délibéré

A l'unanimité,

Décide de ratifier la rédaction du PV du conseil communautaire du 11 JUILLET 2022

Le Président

Fait à LONGUYON le 07/09/2022

Jean-Pierre JACQUE